



Commission Foot Animation

PROCES-VERBAL

Réunion du 07/10/2025

Présidente : Mme Nadine GAUTIER

Présents : MM. Nuno Filipe MIGUEL, Harry NZINGOULA

Assiste : Mme Manon CALEGARI

CRITERIUMS & PLATEAUX

CALENDRIER

Les calendriers prévisionnels des critères et plateaux Foot Animation sont en ligne sur le [site du District](#). Attention, ces derniers sont susceptibles d'être modifiés.

ENGAGEMENTS

Si des équipes veulent s'engager une fois les dates butoirs dépassées, celles-ci ne pourront être acceptées qu'en cas d'exempts dans la catégorie concernée et uniquement à la place de l'exempt ou des exempts dans la grille. Dans ce cas, nous informons les clubs que les alternances sont susceptibles de ne pas toujours être respectées.

QUALIFICATION

Conformément aux dispositions réglementaires de qualification citées à l'article 89 des R.G de la F.F.F., les licences des joueurs doivent être enregistrées au plus tard le Lundi soir précédent la rencontre officielle du Samedi.

Au minimum 6 joueurs peuvent être alignés sur une feuille de match, à 5 joueurs l'équipe est considérée comme forfait.

REPORT

La commission rappelle que si un club n'a pas d'AOT pour recevoir un match à domicile, ce dernier doit envoyer au District la preuve du refus de la DJS puis doit demander au club adverse une inversion.

Si l'inversion n'est pas possible, dans ce cas, la commission actera le report du match sur l'une des dates de « MATCH REMIS » sur le calendrier général du foot animation : [site du District](#).

CRITERIUM U13 A 11

La commission rappelle à tous les clubs engagés en critérium U13 à 11 que **SEULS** les joueurs U13 peuvent participer (**interdiction de participation des joueurs U12**).

Equipes ayant déclaré forfait pour la 1ère journée de critérium du 04/10 :**CRITERIUM U12**

Match N°54942001 : ES SEIZIEME

Match N°54942027 : ES SEIZIEME

CRITERIUM U11

Match N° 54909887 : ES PETITS ANGES

Match N° 54909963 : PARIS ACASA

CRITERIUM U10

Match N° 54941651 : PARIS FC

PLATEAU U9

CENTRE PARIS AS

MENILMONTANT

PARIS EST SOLITAIRES

MONTMARTRE

Equipes n'ayant pas le nombre de licences nécessaire pour la 2^{ème} journée de critérium du 11/10 :**CRITERIUM U10**

54941653 : PARIS EST SOLITAIRES

54941679 : PARIS EST SOLITAIRES

CRITERIUM U12

54908687 : AS PARIS

PLATEAU U8

ALIEN

FC GUYANE

FEUILLE DE MATCH

La commission rappelle à tous les clubs engagés en critérium que l'établissement d'une feuille de match est **OBLIGATOIRE**.

Vous trouverez ci-dessous un lien vous aidant à la réalisation de la FMI : [GUIDE FMI](#).

Enfin la commission rappelle que dans le cas où la FMI ne fonctionnerait pas, une feuille de match papier doit être rédigée et envoyée au district à la Technique, **au plus tard le Mardi matin suivant la rencontre**.

Concernant les plateaux U6 U7 U8 et U9, il en va de même pour la rédaction d'une feuille de match papier.

CHACQUE CLUB DEVRA RENDRE SA FICHE DE LICENCE, AVANT LE DEBUT DU PLATEAU AU RESPONSABLE DU CLUB ORGANISATEUR.

En cas de non-présentation du document, le club accueillant aura la possibilité de ne pas faire participer le club concerné et de le déclarer comme forfait.

PROJETS

La commission Foot Animation souhaite travailler sur un projet de formation des éducateurs en école de foot.

Une première enquête ciblée portant sur les écoles de football, et plus particulièrement sur les catégories U10-U11 a été envoyée à tous les clubs par mail le **Vendredi 3 Octobre 2025**.

Pour les clubs n'ayant pas encore répondu, nous vous remercions de bien vouloir consacrer quelques minutes à compléter le questionnaire accessible via le lien ci-dessous :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSc_t1Vn9X-w2DSgdzqglKrDtIeZ8_Sx3npUD3YgrFiDetgPSA/viewform?usp=dialog